

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 35

Artikel: De la S.F.I.O. à la Fédération démocrate socialiste : comment restaurer une "vieille maison" avec confort moderne et poutres apparentes?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au lendemain du Congrès de Clichy de la S.F.I.O. nous avons, entre nous, ouvert une discussion nourrie. L'article qui suit en est le reflet. Il était composé lorsque vendredi matin, en portant le texte à l'imprimerie, nous avons appris que la Fédération de Deferre était morte-née. Nous avons ajouté trois lignes de conclusion pour en tenir compte. C'est tout. Il nous a semblé inutile de corriger pour le reste ce texte, même si l'actualité nous avait dépassés. L'histoire de la Fédération démocrate-socialiste n'est qu'un épisode. Mais le problème demeure de savoir comment les partis politiques peuvent s'adapter à l'évolution de la société contemporaine.

D. P.

Dans notre journal, par parti-pris, nous nous sommes presque toujours limités au domaine suisse : là sont nos sources directes d'information, là le champ étroit de notre action.

Aujourd'hui, nous faisons une exception à cette règle. La mue du parti socialiste français nous intéresse au premier chef. Jaurès et Blum appartiennent aussi à notre patrimoine. La S.F.I.O., qui était leur parti, envisage de renoncer à une part de sa souveraineté, d'adhérer à une Fédération, de fusionner peut-être avec catholiques et radicaux. Pourquoi ? On entend, voix « off » dans la coulisse, cette explication paradoxale : le parti socialiste n'est plus adapté à la structure des sociétés industrielles. Et pourtant n'est-il pas né avec le machinisme, à l'aube industrielle précisément ? Qu'est-ce que ce vieillissement ? Ne nous concerne-t-il pas ? Mais il faut d'abord marquer les différences.

Vérités d'outre-Jura

La France de papa : Les Français vivent en monarchie gaullienne. De Gaulle est devenu obsédant, même et surtout pour la gauche. Elle se définit négativement par rapport à lui, elle se cherche en creux ; elle n'en finit plus de faire sa révolte contre le père, se croyant d'autant plus adulte qu'elle est plus anti-papa.

Comment donc restaurer la République, se demandent les Français ? Grand merci, ce problème ne nous regarde pas.

L'ouverture à droite : Nous pouvons écarter de même certaines critiques gauchistes : la S.F.I.O. glisserait à droite parce qu'elle cherche un terrain commun avec les radicaux et le M.R.P. français. Mais en Suisse ?

Dans beaucoup de cantons, à l'exécutif fédéral, le parti socialiste suisse collabore avec radicaux et conservateurs. Certes, il participe au pouvoir sous son drapeau ; et pourtant il y a une règle du jeu helvétique, un pacte tacite, non institutionnalisé mais

essentiel, et qui implique un abandon limité de souveraineté : chaque parti au pouvoir ne propose jamais que des mesures exécutables. Il faut entendre « exécutables » au sens de possibles dans le contexte politique actuel ; les initiatives sur lesquelles les autres partis refuseraient d'emblée d'entrer en matière sont dites « inexécutables ». Ainsi, la municipalisation du sol, qui figure au programme de Deferre, n'est pas, en Suisse, pour ces raisons, une revendication réaliste.

Il serait donc un peu trop facile à tous ceux qui ont admis le système suisse de se refaire à propos de la France une bonne conscience de pur doctrinaire.

L'appareil : On parle toujours de la lourdeur de l'appareil bureaucratique des partis de gauche français : l'immuable et omnipotent secrétaire général, ses adjoints et ses hommes. Ainsi, s'expliquerait la sclérose de la S.F.I.O., comme celle du P.C. On ne connaît chez nous rien d'analogue. Il faut le souligner, car il est des gens politiquement avertis qui croient au pouvoir des bureaucrates de partis, en Suisse. C'est plutôt le sous-développement administratif des partis de gauche qui est à déplorer. Dans l'ensemble des cantons romands, aucun permanent, ne serait-ce qu'une dactylo. Tout repose sur le travail de quelques militants, peu nombreux.

La Suisse ignore donc totalement ces problèmes particuliers français ; certes cela ne signifie pas que le style même de la vie des partis n'ait pas vieilli, comme en France ; mais c'est alors pour les raisons indépendantes de l'appareil.

Ajoutons enfin que les rapports avec le parti communiste ne sont pas de même nature : tout d'abord, parce qu'il ne joue pas en Suisse, même romande, le rôle qu'il joue en France (il représente en Suisse, sur la base des élections au Conseil national, le 2 % ; en France, le P.C. réunit le 20 % de l'électorat) ; deuxièmement, la démocratie directe empêche que ne soient définitivement gelées les voix de l'extrême-gauche comme c'est le cas au Parlement : dans tout scrutin populaire, elles pèsent de leur poids propre. Ces différences sont essentielles au point d'exclure toute transposition facile d'une situation française à une situation suisse.

Une première chance

Le projet Deferre pourrait préparer doublement un renouvellement du socialisme français : d'abord par la liquidation de l'appareil traditionnel, ensuite par l'adhésion des clubs.

Sur le premier point, nous pouvons être brefs : affaire française. Mais tout de même quel soulagement si le premier rôle cessait d'être tenu par Guy Mollet, l'homme qui a tué sous lui la dernière poussée de gauche novatrice, celle du Front républicain qui voyait associés, en une alliance réaliste, les ménédistes et les socialistes, Mollet, l'homme qui installa

Lacoste, qui décida du débarquement de Suez, qui alla chercher de Gaulle à Colombey, lequel ne manqua pas, bien vite, de l'envoyer ailleurs jouer les inutilités, Mollet qui se disant trompé par de Gaulle revendiquait glorieusement le titre de premier cocu de France, le Mollet du cartel des non contre l'U.N.R. et les communistes, puis le partisan d'alliances limitées avec les communistes. C'est assez de mécomptes pour user un homme.

Si la Fédération démocratique permettait de diminuer sa toute puissance, ce serait en soi, déjà, une chance de rajeunissement.

Mais on peut se demander si la logique n'aurait pas exigé que le parti socialiste se transforme d'abord de l'intérieur, au lieu de se lancer dans une opération de fédération qui, très souvent, pourra être contrôlée par l'appareil ancien. Dans chaque concession à la Fédération, Mollet verra un argument pour qu'on s'efforce de sauver, au moins, les meilleures, les dernières traditions de la S.F.I.O., qui s'incarneront, à ce qu'il prétendra, en lui-même, le conservateur de la « vieille maison ».

Le risque est lourd, tant que la nouvelle Fédération n'aura pas son organisation propre.

Les clubs

Deferre veut rallier les clubs. On sait qu'ils sont nombreux en France ; nous en donnons la liste en annexe. En fait, la presse française l'a dit et répété, sa campagne présidentielle est téléguidée par quelques hommes qui se rattachent au Club Jean Moulin. On connaît les méthodes du Club Jean Moulin. Travail en équipe, interrogatoires de gens compétents (hauts fonctionnaires, industriels, syndicalistes) qui parlent librement sous la garantie de l'anonymat ; publication sous signature collective des dossiers mis au point. Cette manière de réexaminer, sans préjugés, sans phraséologie, sans esprit partisan, les problèmes nationaux est son originalité première. Le résultat, presque toujours, intéressant. L'étude maîtresse demeure « L'Etat et le citoyen », publiée en 1962. Sur ce point essentiel, les clubs se distinguent par leurs méthodes de plusieurs partis socialistes européens. La majorité d'entre eux ont, ces dernières années, révisé leurs programmes rédigés avant-guerre ; car ils étaient conçus pour une situation économique marquée par la crise de 1930, le chômage, la violence de la lutte des classes. Qu'ont-ils fait alors ? Ils ont édulcoré, mieux tenu compte des intérêts des classes moyennes, « désouvriérisé » leur ton, abandonné la majorité des objectifs économiques pour mettre l'accent exclusivement sur les objectifs sociaux. Tels le parti allemand, le parti suisse. Ou s'ils ont refusé cette adaptation, comme la S.F.I.O., les professions de foi anciennes confrontées à la pratique apparaissent comme des alibis de bonne conscience, une phraséologie, un vieux drapeau quand tombe le vent,

La fortune du Vatican

Le vice-président du gouvernement italien Pietro Nenni a récemment demandé que la fortune mobilière du Vatican soit, en Italie, soumise à l'impôt sur les dividendes, qui, depuis 1963, frappe le contribuable italien. Vaine demande. Car le Vatican ne jouit pas d'une exemption particulière pour cet impôt-là, il jouit d'une dispense générale. Le traité du Latran, de 1929, stipule en effet que tout impôt sur la propriété vaticane est illégal.

C'est donc une querelle de droit international, sans intérêt particulier, si ce n'est que le trésor italien prétend perdre ainsi plusieurs millions de dollars. Ce chiffre est révélateur. Il fait du Vatican le plus gros propriétaire d'actions d'Italie et peut-être du monde. Deux revues anglo-saxonnes, l'« Economist » (27 mars 1965) et « U.S. News and World Report » (26 avril

1965) ont tenté d'estimer la fortune du Vatican.

L'évaluation est difficile. Le Vatican ne publie ni budget, ni bilan. La fortune est gérée par un département spécial, dirigé aujourd'hui par le cardinal Alberto di Jorio, âgé de 81 ans. Ce département travaille, on le comprend, de manière confidentielle.

En effet, une Eglise ou une institution religieuse peut difficilement avouer ses participations commerciales ou industrielles ; les circonstances pourraient la montrer directement intéressée dans un conflit qui opposerait une entreprise à ses concurrents ou à son personnel. (De même, en Suisse, le couvent d'Einsiedeln ne dément, ni ne confirme ce que chacun prétend savoir : qu'il est le principal actionnaire des Grands Magasins Jelvoli, qui contrôlent, nous l'avons dit, le Grand Passage et Innovation.)

La description de la fortune vaticane ne peut donc qu'être suggérée par touches partielles. La gestion se fait d'ailleurs par l'intermédiaire de banques. Le Vatican possède sa banque en propre : l'« Institut pour œuvres religieuses ». Au titre près, elle se présente comme n'importe quelle autre banque. Laissons tout un réseau de banques romaines, provinciales, de fonds d'investissements qui servent de relais, pour remarquer que les intérêts du Vatican sont confiés à l'étranger à trois grandes banques internationales, soit : à Londres, Hambros Bank ; à New York, la banque Morgan ; et en Suisse, le Crédit suisse. Et l'on peut tenter d'énumérer, comme le font les revues que nous citons, les participations vaticanes dans les industries (acier, chimique, ciment), les lignes de bateau, les compagnies de distribution d'eau et de

une « vieille maison » avec confort moderne et poutres apparentes ?

des cantiques d'Internationale.

Les clubs, ou d'autres groupes d'études, aussi ceux du P.S.U., ne l'oublions pas, se sont efforcés de justifier des propositions concrètes sur la base d'un diagnostic de la situation française. Ainsi le ton de l'ouvrage de Deferre « Un nouvel horizon » rédigé par son équipe, est supérieur, quoi que l'on puisse penser de certaines de ses affirmations, aux généralités trop vagues des programmes des partis socialistes européens.

La vie politique moderne est d'une telle complexité et les problèmes si techniques qu'il n'y aura pas de démocratie possible sans la mise au travail de multiples équipes de recherche. Il s'agira de les élargir (elles ne sauraient être limitées à des groupes d'universitaires ou de hauts fonctionnaires), d'y faire collaborer même des hommes non engagés, et de les intégrer sans esprit sectaire à la vie d'un parti qui ne soit pas trop figé dans le rituel des assemblées. De surcroît, ce travail sera vain sans un accord entre les responsables politiques et les groupes d'études, entre les magistrats et les chercheurs ; à défaut, les plus belles brochures ne sont que devants de vitrines ou garnitures de cheminée.

Les Français cherchent une formule. Pour l'instant, la Fédération échoue. Peu importe ! De nouvelles formes de travail politique devront être trouvées, en France comme ailleurs.

Certaines réserves certaines

Le présidentialisme :

Plusieurs commentateurs ont cherché à quel exemple se réfèrent les clubs. Mendès-France, ont-ils proposé pour la plupart. Il serait plus juste de dire Kennedy. Ce qui frappe, en effet, chez beaucoup, c'est l'adhésion profonde au régime présidentiel. Pourquoi ? Parce qu'il est le raccourci de l'efficacité. Elle s'exercerait en deux temps : porter au pouvoir un homme, et ensuite être ses conseillers écoutés ; même pas ses ministres, non, mieux, son brain-trust. C'est l'efficacité peut-être ; est-ce encore le socialisme ?

La publicité :

Certaines méthodes publicitaires sont de la même veine. Le lancement de Deferre, Monsieur X., selon le vieux truc qui consiste à n'imprimer sur toute une page d'annonce qu'un seul point d'interrogation, toute une semaine durant, avant de révéler, enfin, de quel produit il s'agit, certaines concessions au modernisme ne font qu'enlever une partie de sa tenue à ce style nouveau que l'on prétend créer. Là encore pointe le danger d'une américanisation de la vie politique moderne.

Certes Deferre, ce n'est pas le journal « L'Express ». Et pourtant, il lui doit beaucoup ; cet hebdomadaire est son principal support. Or le style de ce journal,

le ton de sa publicité snobarde (tolérée d'ailleurs parfois, sans avertissement au lecteur, dans les colonnes rédactionnelles) est-ce cela la gauche moderne ? On ne peut s'empêcher, on le regrette, d'une sorte de réflexe « vieille garde ».

Les syndicats

Les équipes de Deferre, comme le faisaient celles de Wilson, insistent sur quelques points à leurs yeux essentiels dans un programme de gauche : l'enseignement (priorité des priorités), la recherche, le logement, l'aménagement du territoire, la planification, la décentralisation. Rien d'inédit. Mais l'inédit n'est pas à rechercher en la matière. Ce sont des évidences. Elles s'imposent partout à la réflexion.

Et pourtant il est un point qui s'est révélé à nous toujours plus important (si l'on veut bien considérer D.P. aussi comme un groupe d'études) : c'est la nécessité pour l'ensemble des salariés de dépasser la simple revendication salariale et d'obtenir un contrôle des véritables sources d'enrichissement dans la société moderne, c'est-à-dire la plus-value des valeurs mobilières et immobilières. Nécessité pour les syndicats de réunir de la sorte les moyens d'alimenter des fonds d'investissements capables de collectiviser de larges secteurs de l'économie, notamment le logement. Ce n'est pas par gauchisme que nous y attribuons une importance première ; et ce sont les moins doctrinaires d'entre nous qui les défendent avec le plus de vigueur. Mais là se trouvent les réformes de structures essentielles. Or elles ont peu de place dans les études françaises, plus orientées vers les problèmes politiques (addition des forces des partis, regroupement de la gauche politique, etc.). La critique économique passe parfois au second plan ; comme chez tous les hommes de gauche européens, on devine la peur que des mesures trop énergiques effrayent les possédants, suscitent la fuite des capitaux, fassent échouer toute expérience, en cas de prise du pouvoir. Raison supplémentaire à nos yeux pour tenter de mettre en place tous les moyens de collectivisation non directement étatiques.

Le P.C.

De la C.G.T. au M.R.P., peut-on lire dans « Nouvel horizon », les hommes qui cherchent sont plus nombreux que les dogmatiques. Il faut donc les regrouper. Mais au parti communiste surtout, combien d'hommes qui, pour avoir cherché et avoir été exclus ou s'être retirés, sont aujourd'hui perdus pour l'action. En France, la liste est impressionnante. La démocratisation du P.C. et son indépendance envers l'U.R.S.S. (les deux choses sont liées et sont nécessaires à tout succès de la gauche française) ne peuvent pas être favorisées par des accords du type Front populaire. Nous pensons, comme le soute-

naient dans des discussions, à Lausanne, Gilles Martinet et Serge Mallet, qu'elles interviendront le jour où les communistes accepteront d'agir à l'échelle européenne pour créer, face à la concentration industrielle du Marché commun, le contre-poids qui, aujourd'hui, fait terriblement défaut. Quand le P.C. osera-t-il penser européen ?

Le projet Deferre a échoué ; nous le savons au moment de conclure cet article ; comme a échoué jusqu'ici le P.S.U. dans ses tentatives d'un regroupement de la gauche.

Mais chacun de ces échecs est un enseignement. Il faudra bien trouver la clé. Les contradictions du monde capitaliste se pressentent ; quand elles éclateront, faudra-t-il les subir passivement ?

Annexe

Quels sont les clubs français ? Georges Lavau, à qui l'on attribue le dernier sorti des livres du Club Jean Moulin, « Un parti pour la gauche », leur a consacré une étude dans le numéro de février 1965 de « La Revue française de science politique ». Voici une liste des « clubs politiques » mentionnés dans cet article ; la liste n'est pas exhaustive :

Club des Jacobins, La Nouvelle Ecole, le Club Jean Moulin, Citoyen 60, Socialisme et démocratie, Association Jeunes Cadres, Cercle Tocqueville, Démocratie nouvelle, Cercle d'Action institutionnelle, Positions, C.R.E.P.T. (Centre de réflexion et d'études politiques de Toulouse), C.I.P.E.S. (Centre d'information politique, économique et sociale), Groupes Rencontres, A.D.E.L.S. (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale), France-Forum, Le Forum de Montluçon, les Amis de Forces Nouvelles, Cercle du Libre Examen, le Cercle Saint-Just, l'Atelier républicain, le Cercle Péguy, le Centre lyonnais d'informations politiques et sociales, G.R.O.P. (Groupe de recherches ouvrier et paysan), Amis de Témoignage chrétien, Gauche européenne, Comité occitan d'études et d'action.

Des contacts entre ces clubs sont pris dans les « Assises de la démocratie », les « colloques socialistes » et la « Convention républicaine ».

A nos lecteurs

Nous sortirons notre prochain numéro, dans deux semaines, comme de coutume. Il contiendra notamment une étude collective de nos amis genevois sur la réforme scolaire genevoise.

Rappelons que notre campagne d'abonnements est ouverte en permanence. Merci à ceux qui nous envoient des adresses utiles. Faites-vous connaître à D.P. et faites connaître D.P.

gaz, les sociétés immobilières, notamment la plus importante d'Italie (la Società Generale Immobiliare, qui a construit en Italie deux mille appartements en une seule année).

Plus intéressante, en fin de compte, est l'histoire de la fortune vaticane. En 1922, le trésor était vide. Le Vatican dut même recourir à l'emprunt (quelque 10 000 dollars) pour financer le conclave. Mais en 1929, selon les dispositions de l'accord de Latran, le Vatican fut indemnisé par l'Etat italien pour la perte de propriétés pontificales, confisquées en 1870. Il reçut 39 millions de dollars en espèces et 52 millions de dollars en bons d'Etat. Le pape désigna alors M. Nogara, un ancien banquier architecte à ses heures, pour diriger un département nouveau chargé de la gestion de cette fortune.

Les conditions dans lesquelles M. Nogara put travailler furent exceptionnelles. Il avait les mains libres ; il ne rendait de comptes qu'au pape ; cette fortune était exemptée d'impôts ; elle pouvait être placée sans recherche de profit immédiat ; M. Nogara pouvait s'appuyer sur les ressources de la diplomatie vaticane ; et sur des informations et une bonne volonté de certains milieux financiers catholiques auxquels personne d'autre n'aurait pu prétendre.

Des conditions de gestion exceptionnelles, uniques, étant ainsi réunies, que devient trente-cinq ans après une fortune initiale de quelques centaines de millions ? C'est une sorte de cas d'école. Selon l'« Economist », cette fortune peut être, aujourd'hui, évaluée à 24 milliards de francs suisses.

Naturellement, il faut mettre en regard les dépenses

ordinaires (administration du Vatican qui coûte selon les estimations une centaine de millions de francs suisses, plus les tâches d'assistance, les sommes consacrées à l'éducation, à la construction d'églises, etc.) et les dépenses extraordinaires (une journée de Concile coûte 50 000 dollars).

D'autres commentateurs font remarquer que l'estimation est d'autant plus difficile que le Vatican peut agir comme fiduciaire pour la gestion de certains capitaux (ce qui est aussi un des motifs de plainte de plusieurs membres du gouvernement italien). Mais les estimations les plus prudentes ne descendent pas au-dessous de 5 milliards de francs suisses. Et les possibilités de réinvestissement sont assez larges pour qu'on puisse mettre le Vatican au rang des puissances financières.